



ECOLE NOTRE DAME DE LA TRINITE EXERCICE MISE EN SURETE
Jeudi 10 octobre 2024

Chers parents,

Voici une information de la Direction Diocésaine de Loire Atlantique

Votre enfant, durant son temps scolaire, est placé sous la responsabilité de l'établissement qui doit assurer sa sécurité.

Depuis plusieurs années, et conformément à la législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer un P.P.M.S. (plan particulier de mise en sécurité) afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'établissement face aux risques venant de l'extérieur (événements météorologiques, intrusion, ...). Dans ce plan, chaque risque est analysé et des mesures propres y sont associées.

Des exercices sont régulièrement programmés au cours de l'année. Ils permettent de rappeler auprès des élèves et des équipes pédagogiques quels sont les bons comportements à adopter en fonction des situations.

Cette année, la préfecture de Loire Atlantique a programmé un exercice pour l'ensemble des établissements du département. Le scénario retenu est celui d'un **événement météorologique à l'échelon départemental**.

Cette action de sensibilisation se déroulera dans la matinée du **jeudi 10 octobre 2024**. Les élèves seront accompagnés, comme pour tout exercice, par les adultes de l'établissement de manière adaptée à leur âge.

Mme Romsée Geneviève
Cheffe d'Etablissement
Ecole Notre Dame de la Trinité
Bouaye